



DÉFENSE

## Commission d'Avancement des Personnels à Statut Ouvriers CAPSO (OE-CED-TSO) Election du 6 décembre 2018

La **CFDT** est l'organisation syndicale qui œuvre au quotidien pour la défense des intérêts de tous les **Ouvriers de l'Etat, des Chefs d'Equipe de la Défense et des Techniciens à Statut Ouvrier**.

Appel à voter  
CAPSO  
Terre  
CMG Lyon

Les réformes successives ont eu pour conséquences de supprimer des dizaines de métiers de la voie du recrutement pour ne conserver que 21 professions spécifiques. **Si la CFDT n'avait pas pris à bras le corps ce sujet imposé par la DRH-MD nous aurions eu encore moins de professions ouvertes aux embauches !**

Au centre de cette réforme se situe aussi l'avenir des TSO dont la valeur technique indispensable est reconnue. **Mais à part la CFDT, qui défend véritablement cette filière TSO ?**

Les restructurations ont supprimé nombre de postes d'ouvriers et de TSO. Les réorganisations en cours, centralisent les activités et rationalisent encore des postes et des emplois. L'avenir est inquiétant pour plusieurs chaînes d'emplois qui voient les entreprises privées lorgner sur les plans de charge des établissements qui sont difficilement assurés par manque de recrutement. **Dans un tel contexte, la CFDT reste la voie possible et crédible pour défendre les intérêts de ces agents.**

La réforme salariale fut une vaste escroquerie avec la suppression des bordereaux indexés sur la métallurgie parisienne, au profit de l'indexation sur la valeur du point d'indice de la fonction publique immédiatement gelée. La moitié des agents de ce statut n'aura quasiment connu aucune avancée et cette inégalité de traitement ne leur aura servi que des miettes quand d'autres, et **tant mieux pour eux**, auront en plus connu la satisfaction d'obtenir, d'office un groupe à l'avancement. La moitié de la population des ouvriers de l'Etat restera donc sur le carreau sans aucune avancée significative.

Par ailleurs, suite au mauvais fonctionnement des CAO de BDD devenues des chambres d'enregistrement sans aucun dialogue social, celles-ci sont aujourd'hui « régionalisée » par CMG et employeurs. Ces commissions d'avancement des personnels à statut ouvrier (CAPSO) traiteront de la même manière des conditions d'avancement, de nominations, de formation que les anciennes CAO mais les catégories TSO, Chef d'équipe et ouvrier seront regroupées dans la même instance.

**Avec toutes ces évolutions, il reste encore des choses à sauvegarder mais aussi à améliorer au delà de la seule défense du statut. Pour cela, la CFDT revendique :**

- ✓ La suppression des abattements de zone
- ✓ Le retour aux 15 ans d'exposition et le fractionnement pour les travaux Insalubres
- ✓ L'augmentation du taux d'avancement
- ✓ La définition du rôle et de la place des Ouvriers, CED et TSO en garantissant leur positionnement hiérarchique
- ✓ L'accompagnement du déroulement de carrière des personnels restructurés

- ✓ L'avancement des CED à l'essai en plus du choix
- ✓ La reconnaissance de l'encadrement CED en niveau II à partir du GVII CE
- ✓ L'accès à la filière TSO pour les professions ouvrières
- ✓ L'élargissement des avancements T5bis, T6, T6bis
- ✓ La reconnaissance VAE des cours TSO.

Dans le cadre de la concertation « Refonder le dialogue social avec les agents », la **CFDT** réaffirme sa volonté d'un **dialogue social de proximité encadré et amélioré.**

**VOTRE VOIX  
NOTRE ACTION**  
— VOTEZ CFDT —



DÉFENSE

# CAPSO Terre du CMG Lyon

## LA CFDT DEFENSE VOUS PRESENTE SES CANDIDATES ET CANDIDATS

Appel à voter  
CAPSO  
Terre  
CMG Lyon

### Collège Ouvrier de l'Etat

MME	PAUL	Joël	7 <sup>ème</sup> RMAT Lyon
M.	MARTINEZ	Philippe	7 <sup>ème</sup> BCA Varcès
M.	BAUD	Eric	13 BSMAT – détachement Moulins
M.	CHENON	Claude	7 <sup>ème</sup> RMAT Lyon
MME	REMOND	Valérie	RMED La Valbonne
M.	BAQUET	Patrice	7 <sup>ème</sup> RMAT Lyon
M.	BAILLY	Patrick	7 <sup>ème</sup> RMAT Lyon
M.	MARRET	Patrick	7 <sup>ème</sup> RMAT Lyon – détachement Varcès
M.	DUGOT	Hervé	7 <sup>ème</sup> RMAT Lyon
M.	SENDRA	Philippe	7 <sup>ème</sup> RMAT Lyon

### Collège Chef d'Equipe de la Défense

M.	MORETTI	Christian	7 <sup>ème</sup> RMAT Lyon
M.	LAPLACE	Dominique	13 BSMAT – détachement Tulle
M.	MARTINEZ	Victor	7 <sup>ème</sup> RMAT Lyon
M.	GUINET	Gilles	7 <sup>ème</sup> RMAT Lyon

### Collège Technicien à Statut Ouvrier

M.	BONTEMPS	Fabrice	13 BSMAT – détachement Tulle
M.	PEYRAT	Christian	13 BSMAT – détachement Tulle

Les candidates et les candidats CFDT sont des personnels ouvriers comme vous qui acceptent de s'engager pour vous représenter .

Une fois élus, ils s'engagent à vous défendre avec équité, à faire avancer les revendications ouvrières, et à agir dans le respect des valeurs CFDT. Formés pour mener à bien leur mandat, ils restent en proximité de leurs collègues et de leurs préoccupations.

Les élus CFDT sont soutenus par l'ensemble du réseau CFDT Défense. Ils échangent avec leurs pairs, participent à l'élaboration et à l'évolution des revendications, partagent leurs pratiques et leurs expériences pour progresser collectivement.



**Le 6 décembre 2018,**  
**en accordant votre confiance à la CFDT, vous optez pour un**  
**syndicalisme responsable, solidaire et d'action pour la**  
**défense des intérêts des agents.**  
**Un syndicalisme d'émancipation qui fait**  
**de vous, des acteurs de la qualité de vie au travail.**

